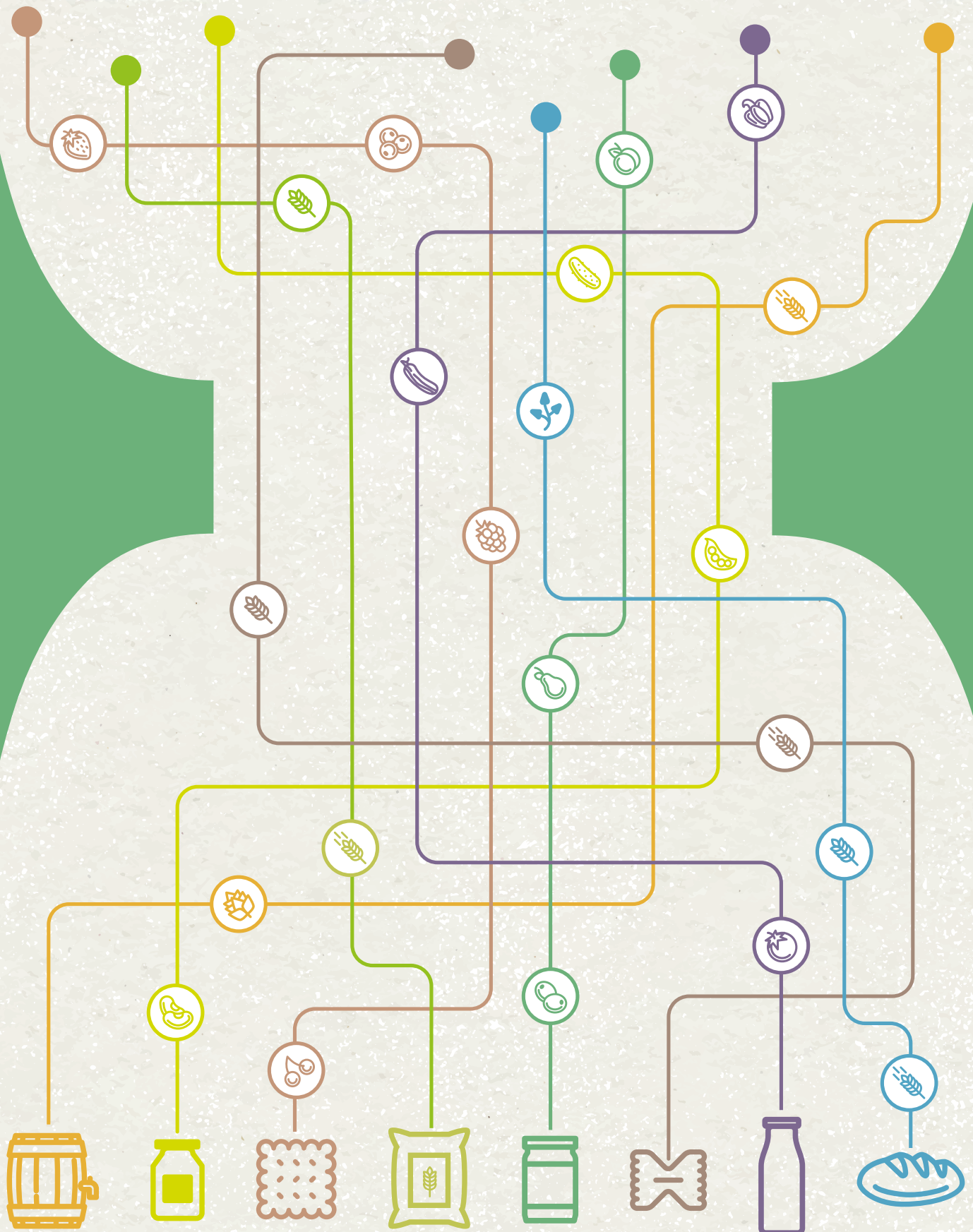


GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

ACCOMPAGNER LA RETERRITORIALISATION DES FILIÈRES AGROALIMENTAIRES PAR L'INNOVATION COLLECTIVE



Préambule

Ce guide s'inscrit dans le cadre du projet Reloc et du RMT Alimentation locale. Le projet Reloc "Construction participative de filières de transformation locale de céréales et de fruits et légumes dans l'Est-Audois et le Sud Gard, dans une perspective de développement durable" (2017-2020) est co-financé par la Fondation Carasso et la Région Occitanie. Le Réseau Mixte Technologique Alimentation locale est un réseau national d'experts issu de la recherche, du développement et de la formation travaillant sur les chaînes alimentaires courtes de proximité, financé par le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation dans le cadre du Casdar.

La diffusion de ce guide est soutenue par le FEADER 1.2 et par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Sommaire

Préambule

2

Démarche générale

6

Application de cette démarche à 2 territoires

12

Reterritorialisation de la filière amande dans la région de Guadix (Espagne)

12

Reterritorialisation de la filière céréales dans l'Est-Audois (Occitanie)

14

Bilan et perspectives

18

Les circuits courts alimentaires donnent lieu à de nombreux travaux mais peu d'entre eux s'intéressent aux enjeux actuels liés aux filières agroalimentaires en amont et aux étapes intermédiaires de transformation, entre production et distribution. Un nombre croissant d'initiatives cherchent pourtant depuis quelques années à reterritorialiser des filières agroalimentaires de façon à articuler, au sein d'un même territoire, la production des matières premières, leur transformation, la distribution des produits transformés et leur consommation. Ainsi, des filières agroalimentaires de proximité émergent ou se renouvellent aujourd'hui dans de nombreux territoires.

QU'ENTEND-T-ON PAR FILIÈRE AGROALIMENTAIRE DE PROXIMITÉ ?

Une filière agroalimentaire de proximité est entendue ici comme une filière rapprochant producteurs (de matières premières végétales ou animales), transformateurs, distributeurs et consommateurs (de produits transformés) au sein d'un même territoire. Selon les volumes et la densité de population locale, les produits issus d'une filière agroalimentaire de proximité peuvent aussi être commercialisés en dehors du territoire. En ce cas, l'origine géographique et sociale des matières premières discriminantes (et pas seulement le lieu de transformation) sont bien identifiées. Ces filières peuvent aussi être appelées « filières territorialisées » ou « filières locales ».

À SAVOIR : FOCUS SUR LE MAILLON “TRANSFORMATION”

La transformation des matières premières agricoles inclut toutes les étapes de travail sur la matière première, du bout du champ ou de l'étable, au produit fini. Pour la filière pain, par exemple, cela inclut le stockage du blé, sa première transformation (écrasement du blé en farine), la seconde transformation (fabrication du pain) et l'emballage éventuel.

Le développement des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) encourage la reterritorialisation des filières agroalimentaires. Les enjeux sont multiples : captation de valeur ajoutée par les producteurs locaux, valorisation de la biodiversité du territoire, coopération entre producteurs et transformateurs locaux, promotion des modes de transformation artisanaux/fermiers, création d'emplois locaux, maintien de l'économie locale, diminution des distances parcourues par les animaux, identité des produits en dehors du territoire, transparence du champ à l'assiette...

Si de nombreuses initiatives individuelles de transformation à la ferme sont déjà mises en œuvre et valorisées en vente directe depuis longtemps, la reterritorialisation des filières agroalimentaires peut être confrontée à différents verrous :

1. outils de transformation locaux potentiellement disponibles et adaptés mais **manque de matière première locale** adaptée et/ou manque de références et d'accompagnement sur la production de la matière première attendue (ex. perte de savoir-faire sur la culture de légumineuses locales, sur l'engraissement des bovins) ;

2. débouché existant, matière première partiellement disponible **mais outils et/ou procédés de transformation inexistantes ou peu adaptés localement**

i) pour un stockage de matière première sans perte ni contamination ; et/ou

ii) pour une transformation de la matière première locale à une échelle collective et territoriale (méso), entre l'atelier individuel (micro) et l'industrie (macro) traitant des gros volumes dans une logique de standardisation ; et/ou

iii) pour une transformation de la matière locale selon des procédés adaptés à, et respectueux d'une matière première locale hétérogène et saisonnière ;

3. matière première, outils et débouchés locaux existants mais relations entre les acteurs du territoire insuffisamment développées.

Dans les zones de produits d'appellation d'origine (AOP/IGP), les agriculteurs ou porteurs de projet peuvent rejoindre des démarches collectives, sous réserve de respecter les cahiers des charges associés. Dans les autres territoires et/ou pour des matières premières ne bénéficiant pas d'appellations - comme c'est le cas de la majorité des matières premières végétales en France -, la reterritorialisation des filières agroalimentaires peut être le vecteur de nouvelles actions collectives.

Dans ce guide, conçu dans le cadre du projet Reloc financé par la Fondation Carasso avec l'appui du RMT Alimentation locale, nous proposons une démarche pour accompagner la reterritorialisation des filières agroalimentaires **en tant qu'innovation collective s'appuyant sur les stratégies et les réseaux des acteurs locaux.**



Atelier de transformation de produits locaux

Démarche générale

La démarche d'accompagnement proposée ici vise à faciliter la mise en place d'une innovation collective pour la reterritorialisation d'une filière agroalimentaire. Cette démarche est structurée en 5 étapes :

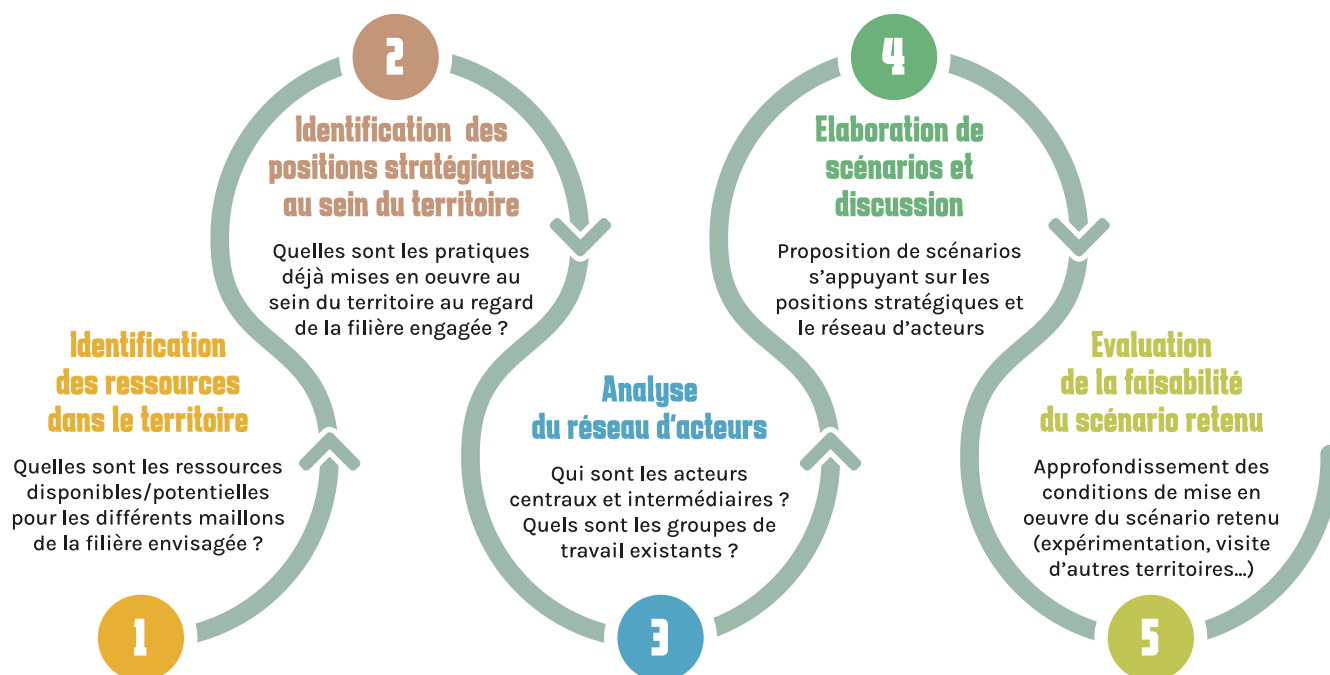


Figure 1 – Les cinq étapes de la démarche d'accompagnement de l'innovation collective

Ces étapes sont présentées en détail ci-dessous, puis illustrées par une application de la démarche dans deux territoires.

1. IDENTIFICATION DES RESSOURCES DISPONIBLES/POTENTIELLES DANS LE TERRITOIRE

Il s'agit tout d'abord, non pas de réaliser un diagnostic territorial complet, mais d'identifier les ressources disponibles/potentielles pour la filière envisagée, aux différents maillons de la filière et au niveau du système d'acteurs concerné :

- Maillon agricole : surfaces agricoles (ou volumes) déjà mobilisées/mobilisables pour la filière envisagée, nombre d'agriculteurs produisant déjà la matière première visée ou potentiellement concernés (ex. en quête de diversification)...
- Maillon de la transformation : outils déjà disponibles, nombre de transformateurs locaux, existence d'un savoir-faire local...

EN PRATIQUE

Cette identification des ressources peut se baser sur une recherche documentaire (diagnostic LEADER, données de recensement agricole, études FranceAgrimer...) complétée par des échanges avec des acteurs clés du développement du territoire (CIVAM, GAL, chambre d'agriculture...) et une revue de la presse locale.

- Maillon de la distribution : nombre de points de vente en circuits courts, importance des produits locaux dans les commerces de proximité et les supermarchés...
- Système d'acteurs : densité de population/bassin de consommation, dynamiques collectives locales actuelles et passées, contexte politique...

Cette identification des ressources disponibles/potentielles permet de cerner les principaux atouts à valoriser mais aussi les verrous à lever pour reterritorialiser la filière : manque de matière première locale, d'outils de transformation, échec d'actions collectives passées, etc. (voir page précédente).

2. IDENTIFICATION DES POSITIONS STRATÉGIQUES AU SEIN DU TERRITOIRE

La seconde étape consiste à identifier les « positions stratégiques » au sein du territoire dans la perspective de la reterritorialisation de la filière agroalimentaire, c'est-à-dire les « grandes façons de faire » au regard de la filière envisagée. L'analyse des positions stratégiques porte sur l'ensemble des acteurs concernés par le projet de filière de proximité (producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs, acteurs politiques...). Elle **se base sur l'identification des pratiques déjà mises en œuvre par ces acteurs dans le territoire en lien avec la filière agroalimentaire envisagée.**

Les acteurs du territoire mettent en effet déjà en œuvre des pratiques (subies ou choisies), que le projet de filière de proximité consistera à mieux valoriser, renforcer, modifier... Dans le cas d'un projet de

reterritorialisation d'une filière pain, par exemple, il pourra s'agir de développer la production locale de blés, de mettre en place un moulin, d'adapter la fabrication du pain à des farines issues de blés locaux, de consommer davantage de pain issu de farines locales, etc. Reterritorialiser une filière agroalimentaire peut impliquer des changements dans tous les maillons de la filière ou bien seulement au niveau de certains de ces maillons et pour certaines catégories d'acteurs.

La démarche consiste alors à identifier les pratiques mises en œuvre par les acteurs du territoire au niveau du maillon dans lequel ils sont principalement actifs (ex. un producteur sur la production) mais aussi au regard des autres maillons avec lesquels ils interagissent (ex. le producteur vis-à-vis du maillon intrants et du maillon transformation). Il ne s'agit pas de décrire finement les pratiques de tel ou tel acteur mais d'identifier la modalité de pratiques techniques, marchandes, sociales mise en œuvre parmi une gamme de modalités possibles et observables au sein du territoire. Par exemple, au regard d'une filière pain, deux principales modalités de pratiques techniques peuvent être observées au sein d'un territoire, industrielle vs. paysanne, avec une déclinaison spécifique pour chaque acteur du territoire (tableau 1).

CATÉGORIE D'ACTEUR	MODALITÉ 1 : INDUSTRIELLE	MODALITÉ 2 : PAYSANNE
PRODUCTEUR	Production intensive de blés de variétés modernes	Production en agroécologie de blés de variétés anciennes/locales
TRANSFORMATEUR	Transformation industrielle de blé	Transformation artisanale
DISTRIBUTEUR	Vente majoritaire de pains industriels	Vente de pains paysans
CONSOMMATEUR	Consommation majoritaire de pain industriel	Consommation de pains paysans
INSTITUTION LOCALE	Soutien majoritaire à la transformation industrielle (lors de subventions allouées, via l'approvisionnement des cantines, etc.)	Soutien à la transformation artisanale
ASSOCIATION LOCALE	Utilisation/promotion majoritaire de pains industriels (lors de fêtes, etc.)	Utilisation/promotion de pains paysans

Tableau 1 - Répartition des acteurs d'un territoire selon les principales modalités de pratiques techniques mises en œuvre (exemple simplifié pour la filière pain)

Cette approche par les pratiques porte sur l'ensemble des acteurs du territoire, tous concernés a priori par le projet de filière agroalimentaire de proximité. C'est une des originalités de la démarche.

On pourra toutefois chercher à identifier d'abord les modalités de pratiques mises en œuvre par les producteurs de façon à faciliter leur coopération, avant d'envisager un élargissement à d'autres acteurs.

Dans le détail, comme nous le montrerons dans l'une des applications de la démarche sur un territoire, il peut être intéressant de différencier des pratiques techniques, sociales et marchandes : en effet, dans certains cas, reterritorialiser une filière implique moins de modifier les pratiques techniques que de modifier les pratiques sociales (ex. coopérer avec d'autres acteurs alors qu'on ne coopérait pas avant) ou marchandes (ex. vendre en circuits courts alors qu'on est spécialisé en circuits longs). De plus, il est important d'identifier les

changements de pratiques mis en œuvre par l'acteur au cours de sa trajectoire, au niveau technique, social ou marchand. Même si ce n'est pas systématique, un acteur qui a déjà modifié ses pratiques par le passé aura plus de chance de les modifier à nouveau dans le cadre de la reterritorialisation d'une filière qui lui demanderait de faire évoluer ses pratiques.

L'identification des principales modalités de pratiques techniques, marchandes, sociales mises en œuvre au sein du territoire, pour les différentes catégories d'acteurs, permet ensuite de regrouper les acteurs par grands ensembles de modalités de pratiques partagées (ex. industrielle vs. paysanne pour les pratiques techniques ; circuits longs vs. circuits courts pour les pratiques marchandes, action individuelle vs. action collective pour les pratiques sociales, etc.). Ces ensembles de modalités forment ce que nous appelons des « positions stratégiques » (tableau 2).

MODALITÉS DE PRATIQUES POSITIONS STRATÉGIQUES	PRATIQUES TECHNIQUES		PRATIQUES MARCHANDES		PRATIQUES SOCIALES	
	INDUSTRIELLE	PAYSANNE	CIRCUITS LONGS	CIRCUITS COURTS	ACTION INDIVIDUELLE	ACTION COLLECTIVE
P1	■		■		■	
P2	■			■		■
P3		■		■	■	
P4						

Tableau 2 – Définition des positions stratégiques à partir de l'identification des modalités de pratiques sur le territoire (exemple simplifié pour la filière pain)

Il est important de noter que les caractéristiques structurelles ou socio-démographiques ne déterminent pas les positions stratégiques : des acteurs différents en termes d'âge, d'origine sociale, de niveau d'éducation, de taille d'entreprise, de statut, de fonction, etc. peuvent se retrouver dans la même position stratégique, c'est-à-dire qu'ils développent des modalités de pratiques semblables tout en étant structurellement différents (voir tableau 1 : producteur, transformateur, consommateur, élu, etc.

peuvent partager la modalité de pratique technique « industrielle » vs. « paysanne »). Cette typologie des acteurs se différencie donc des typologies structurelles souvent utilisées dans le développement agricole.

Cette seconde étape permet ainsi d'éclairer la diversité des positions stratégiques au sein du territoire et d'évaluer le degré de convergence/divergence, entre elles et avec le projet de filière de proximité envisagé. Elle peut aussi amener à envisager la reterri-

torialisation de plusieurs filières à partir de la production de mêmes types de matières premières (ex. reterritorialisation d'une filière pain et d'une filière farine à partir de la production locale de blés). Une structure portant un projet de reterritorialisation

doit bien identifier les positions stratégiques qu'elle associe à la mise en œuvre d'une ou de plusieurs filière(s) de proximité et les positions qu'elle n'associe pas, en tout cas au départ du projet.

EN PRATIQUE

Sur le terrain, des premiers entretiens avec des personnes ressources servent à identifier les « grandes façons de faire » mises en œuvre sur le territoire en lien avec le projet de filière envisagé. Les acteurs interrogés doivent être choisis de façon à ne pas avoir à multiplier les entretiens, il est important de cibler les acteurs ayant une bonne connaissance du territoire et de ce qui s'y fait, de l'amont à l'aval des filières : acteurs du développement agricole et rural (chambre d'agriculture, CIVAM, Gab...), agents de collectivités, journalistes locaux.... A travers des entretiens semi-directifs, on demande à ces personnes ressources les grandes façons de produire, de transformer, de vendre, de consommer, de soutenir des produits agricoles et alimentaires sur le territoire, en lien avec le projet de filière agroalimentaire de proximité envisagée. Par exemple, s'il s'agit de la filière pain, on s'intéressera à caractériser les grandes façons de produire, etc. du blé ou des produits à base de blé et/ou de céréales. Dans le cas où aucun producteur ne produit pour l'instant de blé ou de céréales dans le territoire, on cherchera alors à cerner a minima ceux qui ont déjà diversifié leur production agricole par le passé (modalité 1) et ceux qui ne l'ont pas fait (modalité 2). Les modalités à envisager doivent s'appuyer sur le diagnostic des ressources existantes/manquantes réalisé en étape 1.

Lors de ces entretiens avec les personnes ressources, on cherche ensuite à regrouper les acteurs du territoire (ceux qu'ils connaissent ou soutiennent), en regroupant ceux qui, sans faire exactement la même chose (un consommateur ne fait bien sûr pas la même chose qu'un producteur), ont des modalités de pratiques (ou façons de faire) semblables par rapport à la filière envisagée. Ces ensembles d'acteurs forment des positions stratégiques.

Le plus efficace ensuite est d'appliquer la méthode « boule de neige » : on rencontre un premier acteur identifié avec les personnes ressources comme représentant bien une des positions stratégiques, on lui fait décrire ses pratiques et on lui demande de nous désigner les acteurs du territoire ayant les mêmes pratiques que lui, au moins sur un maillon de la filière et pour un type de pratique (technique, sociale, marchande), ainsi que des acteurs ayant des pratiques très différentes des siennes. On cherche ensuite à discuter avec des personnes ayant des pratiques très différentes (position stratégique contrastée) tout en rencontrant certains acteurs aux pratiques semblables si on a le temps. Ainsi, au fur et à mesure, on confirme/ajuste l'identification des positions stratégiques du territoire. En vue de l'étape 3, on demande aussi aux acteurs du territoire rencontrés d'indiquer avec qui ils dialoguent ou collaborent dans le cadre de leur activité et à l'inverse, avec qui ils n'ont pas de relation voire sont en conflit (voir étape 3). Une fois les positions stratégiques identifiées, on retourne voir les personnes ressources interrogées au départ pour valider cette partie du diagnostic et l'ajuster si besoin.

{ 3. ANALYSE DU RÉSEAU D'ACTEURS

La troisième étape de la démarche consiste à identifier les relations existantes entre les acteurs locaux concernés par le projet de reterritorialisation de la filière agroalimentaire. Cette étape prolonge et approfondit l'identification des modalités de pratiques sociales initiée dans la seconde étape (ex. action individuelle vs. action collective). Elle porte à la fois sur les personnes rencontrées lors de l'étape 2 et sur les autres acteurs concernés par le projet de filière dans le territoire.

Sans prétendre à l'exhaustivité, cette étape amène à identifier les groupes déjà constitués sur lesquels pourra s'appuyer le projet, les « non-relations » qui pourront compliquer son développement et/ou sont à faire évoluer (par exemple, « personne ici n'a de relation avec un artisan », « X et Y sont en conflit », etc.). Dans la perspective d'un projet concret, l'enjeu est d'aller au-delà des leaders institués par leur fonction ou leur statut (ex. directeur, élue, etc.) et de repérer, sans a priori, les acteurs centraux, autour desquels sont structurés les groupes, qui reçoivent et émettent beaucoup de liens (de collaboration,

d'échange) avec les autres acteurs du territoire, ce qui peut amener à identifier une personne sans avoir supposé au départ qu'elle était centrale dans les réseaux de relations.

L'enjeu est également, même si c'est souvent plus difficile, de repérer les acteurs intermédiaires entre différents groupes d'acteurs n'étant pas connectés entre eux (figure 2). Ces acteurs sont en effet à même de faciliter ou au contraire de bloquer le dialogue entre des positions différentes vis-à-vis du projet de reterritorialisation d'une filière. Selon les cas, ils peuvent aider à construire un projet autour des pratiques communes ou compatibles entre elles, ou bien compliquer cette construction collective.

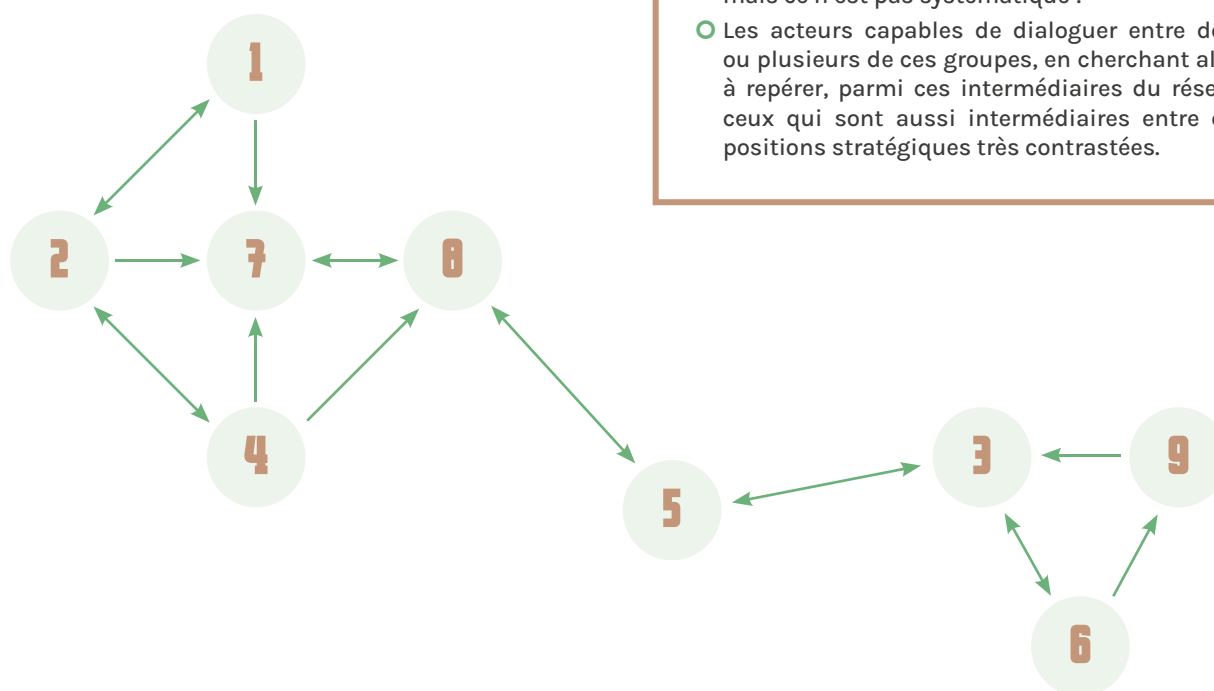


Figure 2 – Exemple de réseau de relations entre acteurs
Chaque numéro correspond à un acteur, chaque flèche indique une relation (ex. de coopération) entre deux acteurs, en respectant ici le sens dans lequel elle a été déclarée.
7 est un acteur central dans le réseau, 5 est un acteur intermédiaire.
1, 2, 4, 7 et 8 forment un groupe, de même que 3, 6 et 9.

4. ÉLABORATION DES SCÉNARIOS ET DISCUSSION

A partir des positions stratégiques et des relations identifiées, la structure ayant conduit la démarche élabore ensuite différents scénarios de reterritorialisation d'une ou plusieurs filière(s) agroalimentaire(s) dans le territoire. Ces scénarios sont ensuite soumis et débattus avec les acteurs locaux, lors

EN PRATIQUE

L'idée, ici, n'est pas d'analyser l'ensemble des relations entre tous les acteurs concernés par le projet mais d'identifier, à partir de la recherche documentaire et des entretiens avec les personnes connaissant bien le territoire (étape 1), ainsi que des entretiens menés en étape 2 :

- Les groupes d'acteurs coopérant déjà entre eux et les personnes centrales au sein de ces groupes, souvent faciles à identifier, en cherchant alors à cerner la ou les positions stratégiques associées. Attention, les acteurs aux pratiques semblables ont plus de chance d'être davantage liés entre eux qu'avec les autres mais ce n'est pas systématique !
- Les acteurs capables de dialoguer entre deux ou plusieurs de ces groupes, en cherchant alors à repérer, parmi ces intermédiaires du réseau, ceux qui sont aussi intermédiaires entre des positions stratégiques très contrastées.

d'un atelier restituant l'ensemble de la démarche et qui permet, en premier lieu, de **valider et d'ajuster le diagnostic des positions stratégiques et du réseau d'acteurs**.

Un premier scénario peut consister à **appuyer une des positions stratégiques** observées, en valorisant alors le rôle d'un acteur représentant bien cette position et repéré comme central dans l'analyse de réseau. Par exemple, pour reterritorialiser une filière

pain, on peut choisir d'accompagner les acteurs déjà engagés dans la production de variétés locales/anciennes de blé, leur transformation artisanale, la valorisation et consommation de pains paysans locaux en circuits courts et l'action collective. On peut par exemple s'appuyer en particulier sur un meunier local identifié comme central dans l'analyse simplifiée du réseau.

Un second scénario peut consister à **organiser la complémentarité** entre deux positions stratégiques différentes mais compatibles, en s'appuyant sur le ou les intermédiaires révélés par l'analyse simplifiée du réseau. On peut imaginer par exemple associer, dans un même projet, des producteurs, transformateurs, etc. mettant en œuvre des pratiques tournées vers les pains artisanaux issus de variétés modernes avec des producteurs, transformateurs, etc. orientés vers des variétés anciennes/locales. Si leur rapport à la matière première est différent, les deux positions peuvent être intéressées par combiner leurs efforts pour réhabiliter un moulin local.

Un troisième scénario peut consister à **proposer deux projets** regroupant chacun des positions stratégiques compatibles entre elles. Dans le cas des céréales, on peut imaginer alors soutenir d'un côté une filière régionale semi-industrielle et de l'autre une filière paysanne de pain. L'identification des pratiques et des relations autour des blés peut aussi amener, finalement, à proposer une filière régionale semi-industrielle de pain et une filière artisanale de farine issue de blés locaux.

Cette quatrième étape de la démarche consiste donc à réunir les acteurs locaux pour présenter et discuter

les différents scénarios possibles. Selon les contrastes identifiés dans le territoire, il pourra être plus adapté de réunir les acteurs en sous-groupes, autour d'un scénario spécifique, pour éviter les débats entre positions radicalement différentes et potentiellement conflictuelles ou concurrentes.

Cette étape est très importante car elle permet à chacun et chacune de prendre du recul par rapport à sa position, de la mettre en perspective par rapport aux autres, de se rendre compte des synergies possibles et de se projeter dans des collaborations.

5. ÉVALUATION DE LA FAISABILITÉ DU (DES) SCÉNARIO(S) RETENU(S)

Lorsqu'un scénario (ou un petit nombre de scénarios) est jugé intéressant par les acteurs locaux, il est nécessaire **d'approfondir sa faisabilité**. Ceci peut être fait à l'aide de tests ou d'une expérimentation. La présentation ou la visite d'initiatives illustrant le scénario retenu dans un autre territoire peut également amener des éléments clés de réflexion pour les choix et la mise en œuvre d'un scénario. L'enjeu est aussi évidemment d'évaluer les ressources nécessaires pour réaliser le scénario, en repartant des ressources disponibles/ manquantes identifiées à l'étape 1 et en approfondissant les enjeux en termes financiers et de compétences. Pour reterritorialiser une filière pain par exemple, il pourra s'agir de chiffrer le coût de mise en place ou de réhabilitation d'un moulin local mais aussi d'identifier les compétences nécessaires à son fonctionnement.



Champ associant céréales et légumineuses

Application de cette démarche à deux territoires

Cette démarche d'accompagnement de la reterritorialisation d'une filière agroalimentaire a été mise en œuvre dans deux territoires, l'un en Espagne et l'autre en France, dans le cadre du stage de Master 2 de Gerardo Munoz réalisé au sein du projet Reloc avec le soutien du programme Erasmus et du RMT Alimentation locale.

Dans le premier cas, il s'agissait d'accompagner la reterritorialisation de la filière de transformation d'amande dans la région de Guadix (Espagne), en convention avec le bureau d'étude Rurapolis à Cordoue, et en partenariat avec le GAL de Guadix. Dans le deuxième cas, la méthode a été appliquée à la filière de transformation de céréales dans l'Est-Audois.

RETERRITORIALISATION DE LA FILIÈRE AMANDE DANS LA RÉGION DE GUADIX (ESPAGNE)

IDENTIFICATION DES RESSOURCES DU TERRITOIRE

Le territoire de Guadix s'étend sur plus de 2 000 km² autour de la ville de Guadix, qui représente à elle seule 324 km² du territoire. Avec 32 communes, le territoire compte 46 153 habitants.

La région dispose d'un fort potentiel agricole avec près de 45% de la surface du territoire disponible pour l'agriculture (dont 28% de terres sont irriguées). L'amande est l'une des principales cultures non irriguées et est fortement présente avec une grande part en agriculture biologique. Le territoire est équipé d'une coopérative de premier degré assurant la première transformation et d'une coopérative de second degré, prenant en charge la commercialisation en filière longue. Cette filière, dominante dans le territoire, connaît des difficultés du fait des baisses de prix par les centrales d'achat, y compris pour l'agriculture biologique. Parallèlement, la transformation artisanale et les circuits courts sont très peu développés.



Amandiers, Policar, région de Guadix

IDENTIFICATION DES STRATÉGIES

L'analyse des positions stratégiques s'est focalisée sur les producteurs dans la mesure où l'enjeu, déjà, était de mieux connaître leurs pratiques. En se basant sur 16 entretiens auprès d'agriculteurs et 28 entretiens auprès de personnes ressources, **5 positions stratégiques** ont été définies :

○ **Position « Classique »** : cette position est caractérisée par la culture conventionnelle d'un nombre restreint de variétés et la commercialisation d'amandes en vrac toujours aux mêmes entreprises en circuit long « classique ». Les producteurs dans cette position n'ont pas changé de pratiques au cours de leur trajectoire

Le revenu des agriculteurs dans cette position dépend souvent largement de la vente des amandes qui se fait via des courtiers pour une commercialisation internationale.

○ **Position « Opportuniste »** : cette position est assez semblable à la précédente mais inclut quelques pratiques de diversification.

Les agriculteurs de cette position ont déjà diversifié leurs pratiques et pourraient le faire davantage à condition que cela ne représente pas une surcharge de travail.

- **Position « Optimisateur »** : cette position est marquée par le recours aux coopératives pour permettre une première transformation et la commercialisation des amandes cassées (amandons).

Ces agriculteurs cherchent à optimiser leurs pratiques par rapport au revenu qu'ils peuvent en dégager.

- **Position « Individualiste »** : cette position se caractérise par des méthodes de production plus respectueuses de l'environnement que dans les positions précédentes (plus de variétés, production biologique ou raisonnée), par la mise en œuvre, par les agriculteurs eux-mêmes, d'une première voire seconde transformation et par une commercialisation en dehors des circuits classiques, souvent hors du territoire. Cette position se distingue aussi par une faible pratique d'échange avec les autres agriculteurs du territoire.

L'entreprise Almendrehesa, représentative de cette position, a choisi de proposer un produit de qualité supérieure « la Pepita de Oro® » avec un mode de production agro-écologique et de le commercialiser en circuit court mais à distance dans le Nord de l'Europe.

- **Position « Pro-local »** : cette position se caractérise, comme pour la précédente, par des pratiques de production de qualité et de respect de l'environnement, de transformation des amandes et de commercialisation par les agriculteurs eux-mêmes, en circuit court, avec, à la différence de la position précédente, une priorité donnée au local et davantage de relations d'échange avec les autres agriculteurs du territoire.

ANALYSE DU RÉSEAU D'ACTEURS

De manière générale, on observe peu de relations d'échange et de collaboration entre les agriculteurs de la filière amande sur le territoire de Guadix.

Quelques groupes ont tout de même pu être identifiés. On peut citer comme groupes prenant de l'ampleur :

- « Co-Marca de Guadix, Natural », groupe de producteurs et consommateurs valorisant les produits locaux et les circuits courts.

- Le réseau agro-écologique départemental basé à Grenade, toutefois complexe à intégrer pour les agriculteurs de Guadix car les réunions sont loin et le cahier des charges strict.

Par ailleurs, on notera que les GAL sont parvenus à créer de fortes dynamiques et peuvent mobiliser les citoyens locaux. Ils représentent donc aussi un levier intéressant.

ELABORATION DE SCÉNARIOS

A partir de l'identification des positions stratégiques et de l'analyse du réseau de relations entre les acteurs, deux scénarios complémentaires ont pu être proposés dans l'idée d'amorcer une dynamique de reterritorialisation de la transformation des amandes :

S1. Filière « artisanale locale », réunissant les positions « pro-local » et « individualiste » : filière locale reposant sur de petits volumes et valorisant l'artisanat avec une commercialisation en circuits courts, locaux et non-locaux, dans des commerces spécialisés (magasins bio, groupements d'achat en Europe...) de produits élaborés (amande pralinée, salée, grillée...).

S2. Filière « semi-industrielle territorialisée », réunissant les positions « opportuniste » et « optimisateur » : filière régionale avec de grands volumes d'amandes transformées (amandon simple ou grillé) via la coopérative et commercialisées dans les supermarchés de la région et au-delà.

CONCLUSION

Compte-tenu du temps imparti pour l'étude, il n'a pas été possible d'organiser des réunions pour avancer collectivement sur ces scénarios.

En revanche, une documentation relative aux deux types de filières envisageables a été produite et mise à disposition des partenaires du projet en tant que support pour de futurs échanges.

RETERRITORIALISATION DE LA FILIÈRE CÉRÉALES DANS L'EST-AUDOIS (OCCITANIE)



Champ de variétés anciennes de blé (Rouge de Bordeaux)

IDENTIFICATION DES RESSOURCES DU TERRITOIRE

L'Est de l'Aude, vaste territoire (124 communes - 138 000 d'habitants) situé sur la façade littorale de la région Occitanie, au carrefour des métropoles de Toulouse et Montpellier, présente un caractère très contrasté : d'un côté la façade littorale et la vallée de l'Aude plus urbaines, et de l'autre les massifs Minervois et Corbières plus ruraux voire enclavés. Longtemps centrée sur la viticulture, l'économie agricole se diversifie peu à peu, ouvrant de nouvelles perspectives pour une agriculture tournée vers les circuits de proximité. Le développement d'une filière locale de céréales est apparu comme une piste porteuse depuis quelques années, avec des ressources déjà mobilisables : zone traditionnelle de production de céréales, présence de moulins, etc. Pour structurer cette filière, des acteurs ont sollicité un accompagnement auprès de la FR CIVAM Occitanie, ce qui a été à l'origine de l'étude en partenariat menée dans le cadre du RMT Alimentation Locale.

IDENTIFICATION DES STRATÉGIES

L'analyse des positions stratégiques a été réalisée tout d'abord auprès de l'ensemble des acteurs de la filière céréales à travers des entretiens avec 17 agriculteurs, 6 transformateurs, 16 artisans (boulangers,

pastiers, brasseurs) et 6 distributeurs. En cohérence avec la démarche, l'analyse des positions a été élargie à d'autres acteurs du territoire concernés, ou pouvant être concernés, par des filières céréales de proximité (consommateurs, élus, associations locales, etc.).

5 positions stratégiques ont été définies, correspondant chacune à une « grande façon » de produire (pratiques techniques), d'échanger les produits (pratiques marchandes) et d'interagir avec les autres acteurs (pratiques sociales) autour de ces produits. Pour rappel, les acteurs (individuels ou collectifs) regroupés dans une même position ont des statuts différents (producteur, commerçant, organisme de développement, association de consommateurs...) et donc n'ont pas exactement les mêmes pratiques mais ils incarnent ou soutiennent la même « grande façon » de faire et d'interagir autour des produits concernés.

ANALYSE DU RÉSEAU D'ACTEURS

L'Est-Audois dispose d'une bonne dynamique collective avec de nombreux groupes ou structures de mise en réseau : groupement de producteurs, producteurs-consommateurs ou groupement de consommateurs.

Plusieurs groupes d'acteurs ont pu être identifiés à partir des différents entretiens menés :

- **3 groupes tournés vers les filières longues** avec des destinations nationales (voire internationales).
- **Un groupe engagé dans le projet de filière « Baguette Audoise »** : initiée dans l'Ouest Audois, cette filière est accompagnée par le GAL de l'Est-Audois et regroupe plusieurs boulangers de la zone.
- **Un groupe formé autour du projet de filière « Pain Cathare »** : production de pain à base de farine de grand épeautre, regroupant une dizaine d'agriculteurs et un minotier sur la zone.
- **Un groupe composé de membres du Réseau semences paysannes** : ce groupe associant paysans-boulangers et consommateurs engagés cherche à valoriser les semences paysannes et la transformation à petite échelle (pain et pâtes).
- **Un groupe de brasseurs locaux**, dont un des acteurs est à la fois central et intermédiaire entre gros et petits acteurs.

POSITION 1

POSITION 2

POSITION 3

POSITION 4

POSITION 5

AGRICULTEURS

Variétés anciennes, rustiques de blé. Orge brassicole. Volume peu important.
Pratiques durables (conservation des sols...), labels/marques : agriculture biologique, Nature et Progrès, Flor de Peira...)

Variétés anciennes, rustiques de blé. Orge brassicole. Gros volumes.
Pratiques durables (conservation des sols...), labels : agriculture biologique, Nature et Progrès, Flor de Peira...)

Blé conventionnel ou bio. Pratiques durables mais ajustement selon le rapport coût/productivité. Peu de diversification.

PRATIQUES TECHNIQUES

TRANSFORMATEURS

Matière première locale, variétés anciennes, procédés de transformation doux (minoteries). Produits transformés de qualité (souvent label : bio ou autre) et innovants.

Procédés de transformation tendent à être industrialisés pour fournir de gros volumes de produits biologiques. Recherche d'innovations par les acteurs.

Procédés de transformation tendent à être industrialisés. Utilisation de farines plutôt standards, produits conventionnels.

Procédés industriels. Utilisation de farines standards, peu de produits de proximité.

PRATIQUES MARCHANDES

Forte proximité entre amont et aval dans les filières (même personne ou participation à la gouvernance forte)
Vente exclusivement en circuits courts de proximité (AMAP, marchés, boutiques paysannes...), mise en place d'animations avec les producteurs.

Proximité partielle des acteurs de l'amont et de l'aval car besoin d'approvisionnement en gros volume (bio) donc tout ne peut pas se faire en local.

Peu de proximité entre les acteurs de l'amont et de l'aval. Achats "opportunistes" sans préférence pour le local.

Circuits longs, peu de proximité entre les acteurs de l'amont et de l'aval. Les transformateurs achètent souvent hors du département, la transformation n'est généralement pas faite sur le point de vente.

PRATIQUES SOCIALES

Réseau avec beaucoup de liens entre l'amont et l'aval, peu importe la taille des acteurs.
Connaissance/interactions entre agriculteurs, transformateurs et consommateurs.
Recherche de conseils techniques via des formations ou des experts externes.

Peu de connaissances/interactions entre les acteurs de l'amont et l'aval. Peu de connexions avec d'autres acteurs.
Recherche de conseils techniques via des formations, des experts externes ou des organismes d'accompagnement agricole.

Très peu de connaissances/interactions entre les acteurs de l'amont et l'aval. Pas de connexions avec d'autres acteurs. Les conseils techniques se font via des organismes de l'accompagnement agricole ou des techniciens associés aux services (entreprise intrants, techniciens coopérative).

Pas de connexions avec d'autres acteurs locaux mais mise en réseau nationale (appartenance à un groupe). Recherche de conseils techniques auprès d'experts externes ou du groupe.

ACTEURS

Paysans-boulangers bio, Minoterie du Pays de Sault, petits boulangers bio en réseau, Brasserie Nature et Progrès, boutiques paysannes, BioCivam 11.

Agriculteurs conventionnels intéressés par les circuits courts de proximité. Minoterie d'Alzonne, brasserie artisanale. Point de vente collectif (comptoir ferme/producteur), point de vente territoire cathare, Ruche qui dit oui, Chambre des métiers, GAL Est-Audois, Chambre d'agriculture.

Agriculteurs intéressés par une valorisation de leur production sans investir beaucoup de temps. Transformation : La Toulousaine des farines, boulangeries de grandes surfaces.

Agriculteurs en circuits longs. Grosses boulangeries de pain précuit (Nehuauzer, Marie Blachère).

Tableau 3 - Présentation des positions stratégiques, filière céréales de l'Est Audois

Le tableau regroupe les modalités observées pour les producteurs, transformateurs, distributeurs et pour quelques-uns des acteurs du territoire concernés par le projet de filière céréales de proximité (liste non exhaustive ici).

Parallèlement, l'analyse de réseaux montre **des producteurs de blé tendre isolés et potentiellement concurrents**.

ÉLABORATION DE SCÉNARIOS

L'identification des ressources disponibles/manquantes (étape 1), couplée à l'analyse des stratégies (étape 2) et des réseaux (étape 3), amène à proposer **6 scénarios possibles pour reterritorialiser la filière céréales dans l'Est-Audois, autour de 3 produits différents**.

« SCÉNARIOS FARINE »

S1. Une filière farine locale biologique issue de variétés anciennes de blés, transformées selon des procédés doux tels que la mouture sur meule de pierre. Filière portée par la position 1.

Levier possible sur le territoire (données collectées dans les étapes 1, 2, 3) : une paysanne-boulangère en cours d'installation, avec le projet de mettre en place un atelier de transformation de farine collectif pour partager les coûts et les efforts avec d'autres personnes intéressées.

S2. Une filière farine locale biologique issue de variétés modernes de blés, transformées selon des procédés conventionnels (mouture sur cylindre). Cette filière pourrait répondre à la demande des boulangeries (artisanales, semi-industrielles, industrielles) travaillant déjà avec ce type de farine (mais non locale) ou pouvant diversifier une partie de leur gamme en utilisant ce type de farine. Filière portée par la position 3 et pouvant rallier les positions 4 et 5.

Levier : Une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) du territoire à la recherche d'acheteurs locaux pour écouler sa farine bio (variétés standards écrasées sur cylindres).

S3. Une filière farine conventionnelle locale issue de variétés modernes et de procédés conventionnels, avec un positionnement uniquement sur la production locale et non sur des pratiques agro-écologiques. Filière portée par la position 2 et pouvant rallier les positions 4 et 5.

Frein ou levier possible : existence d'une filière similaire qui débute dans l'Ouest-Audois, avec quelques boulangers impliqués commercialisant également sur l'Est-Audois ; présence d'une importante minoterie de coopérative.

« SCÉNARIO SEMOULE ET PÂTES »

S4. Une filière semoule/pâtes biologiques locales qui puisse contribuer au développement de la culture de blé dur bio dans l'Est Audois (positions 1 et 3).

Levier possible : présence d'un atelier individuel de transformation de pâtes biologiques dans l'Ouest du département.

S5. Une filière semoule/pâtes conventionnelle locale qui puisse valoriser les cultures de blé dur de l'Est Audois (position 2).

Frein : absence d'atelier de fabrication de semoule conventionnelle et d'atelier de transformation de pâtes conventionnelles.

« SCÉNARIO BIÈRE »

S6. Une filière bière biologique locale. Une dynamique forte autour de ce produit a été observée, plusieurs brasseries souhaitant faire de la bière bio et locale. Filière portée par les positions 1 et 3.

Levier : un porteur de projet de malterie envisageant de s'installer dans le département, ce qui est un des maillons identifiés comme manquant pour lancer une filière bière locale.

DISCUSSION DE SCÉNARIOS

Les résultats présentés ici ont été restitués aux acteurs du territoire ainsi qu'aux acteurs intervenant, ou pouvant intervenir, dans son développement : professionnels (dans les filières farine, pâtes et bière) et institutionnels (Département de l'Aude, GAL Est-Audois, Agglomération du Grand Narbonne, INRAE, Chambre d'agriculture 11, Syndicat des brasseurs indépendants, FR CIVAM Occitanie). A noter que nous avons organisé une réunion au préalable avec ces acteurs pour s'assurer de leur capacité à accompagner des structures par rapport aux différentes pistes de travail envisagées.

Dans un premier temps, il a été convenu d'accompagner la reterritorialisation de la filière bière qui présente la plus forte dynamique collective. Les scénarios « semoule/pâtes », en effet, disposaient de peu de ressources sur lesquelles s'appuyer. A noter qu'aucun scénario « pain » n'avait été proposé lors de la réunion avec les acteurs étant donné les concurrences identifiées autour de ce produit lors de l'étude. La présentation de scénarios « farines » avait été préférée mais ceux-ci semblaient plus difficiles à démarrer collectivement à court terme que le scénario « bière ».

A l'automne 2019, une grande rencontre entre acteurs d'Occitanie a ainsi été organisée dans le cadre du projet Reloc pour échanger sur la filière bière locale et discuter autour d'un scénario de reterritorialisation de cette filière, avec l'appui d'ateliers participatifs.

Les autres scénarios, en particulier « farine », n'ont pas été écartés et restent suivis par les acteurs impliqués dans le développement du territoire.



Bilan et perspectives

La démarche proposée ici vise à accompagner la reterritorialisation d'une filière agroalimentaire en indiquant les étapes à suivre pour construire une innovation collective multi-acteurs autour de cette filière. L'enjeu consiste à s'appuyer sur les positions stratégiques et les relations déjà présentes dans le territoire et qu'il s'agira de mieux valoriser ou de faire évoluer. L'histoire récente de la reterritorialisation de l'alimentation montre en effet une faible prise en compte de l'existant et une tendance à investir dans de nouveaux outils (équipement, marque territoriale, etc.) indépendamment des dynamiques locales et de leurs interactions avec d'autres territoires (Etude nationale Reterritorialisation de l'alimentation, INRAE, 2019). Parallèlement, l'analyse des performances des circuits courts et plus largement, des chaînes agroalimentaires locales montre l'intérêt des actions collectives, sur le plan économique, social, environnemental (Brunori et al., 2016).

L'application de la démarche à deux territoires, présentée ici, a montré comment elle permettait de regrouper les producteurs (filiale amande) ou les acteurs d'une filière (filiale céréales) sur la base de leurs pratiques et non de variables structurelles (taille de l'exploitation, chiffre d'affaires, etc.). Dans chacun de ces territoires, la mise en oeuvre de la dé-

marche a pris environ 2 mois. Par rapport à ce qui est présenté ici, l'enjeu est d'intégrer encore davantage, dans l'analyse des positions et des réseaux, la diversité des acteurs concernés par la reterritorialisation d'une filière : élus, consommateurs, associations locales... La reterritorialisation d'une filière est en effet un projet pour et par un territoire. Les performances de la filière dépendront en particulier du soutien des élus, des consommateurs, etc. De plus, la filière permettra de produire ou de préserver un ensemble de biens communs (variétés locales, moulin historique, recettes traditionnelles, etc.). Tous les acteurs du territoire ont un rôle à jouer, dans le respect de la diversité des façons de faire et dans la perspective où plusieurs filières de proximité peuvent coexister et se compléter dans un même territoire.

La démarche est appliquée depuis le printemps 2021 au projet de territorialisation des filières de viande ovine et bovine bio dans le Massif pyrénéen, dans le cadre d'un partenariat entre Bio Occitanie et INRAE, avec l'appui d'un financement par FNADT Massif. C'est l'opportunité de l'appliquer à des filières animales et à l'échelle d'un territoire beaucoup plus vaste que les deux territoires considérés ici. Les résultats, appuyés sur un stage de 6 mois, feront l'objet d'une synthèse à l'automne 2021.

Réalisation et références

Auteurs :

Chiffolleau Yuna (INRAE/RMT Alimentation locale),
Brit Anne-Cécile (FR CIVAM Bretagne/RMT Alimentation locale)

Relecture :

Kristel Moinet (BioCivam 11), Amandine Mauger (stagiaire BioCivam 11), Andréa Cassagnes (BioCivam 11), Juliette Peres (Fab'Lim)

Stages réalisés :

Gerardo Munoz, Amandine Mauger

Remerciements à toutes les personnes interviewées lors des enquêtes.

Octobre 2021

Références :

Brunori G., Galli F., Barjolle D., Van Broekhuizen R., Colombo L. et al., 2016. Are Local Food Chains More Sustainable than Global Food Chains? Considerations for Assessment. *Sustainability*, 8(5):449. <https://doi.org/10.3390/su8050449>

INRAE (dir.), 2019. Reterritorialisation de l'alimentation.

Etude nationale et colloque de restitution. <https://www.rmt-alimentation-locale.org/post/xx-01-2019-compte-rendu-colloque-reterritorialisation-de-l-alimentation>

Pour en savoir plus sur

RMT Alimentation Locale

Phénomène foisonnant, le développement des chaînes alimentaires courtes de proximité - des circuits courts aux filières agroalimentaires de proximité - suscite à la fois interrogations (intérêts, limites, impacts, organisation...) et besoin d'outils.

Le Réseau Mixte Technologique (RMT) Alimentation locale, en réunissant des acteurs de la recherche, de la formation et du développement, vise à fournir à la fois des éléments de réponse et des outils aux producteurs et aux organismes qui les accompagnent, aux collectivités, aux associations..., sans oublier les lycées agricoles.

Piloté par la Fédération Régionale des CIVAM (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) de Bretagne, co-animé par l'Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) et affilié à l'Acta (Association de coordination technique agricole), il vise à :

- Capitaliser les connaissances disponibles sur ces chaînes alimentaires et approfondir des sujets importants pour leurs acteurs, en vue d'une contribution renforcée de ces chaînes à la durabilité de l'agriculture, de l'alimentation et au développement des territoires
- Former les acteurs, transférer les connaissances et les outils pour une insertion réussie dans ces chaînes
- Diffuser les connaissances sur ces chaînes, à travers des rencontres, des synthèses, des articles à destination des professionnels et du grand public...

Le RMT est ouvert à toute structure intéressée pour contribuer aux travaux. Rejoignez-nous !

<http://www.rmt-alimentation-locale.org>



Ce guide méthodologique, réalisé dans le cadre du projet de recherche-action Reloc¹ et du RMT Alimentation locale, vise à outiller les acteurs des organismes de développement agricole et rural, ainsi que des collectivités, pour accompagner la reterritorialisation de filières agroalimentaires. La demande de produits locaux, encouragée par la crise de la Covid-19, appelle en effet à soutenir le développement de filières de proximité, rapprochant producteurs, transformateurs, distributeurs et consommateurs d'un même territoire. Le développement de ces filières est abordé ici en tant qu'innovation collective, amenant à faire collaborer des acteurs divers, aux intérêts potentiellement différents. Ce guide propose d'accompagner cette innovation collective à travers 5 étapes, valorisant la diversité des stratégies des acteurs locaux (professionnels, associations locales, collectivités...) et les relations entre ces acteurs. Ces 5 étapes, détaillées dans la première partie du document, sont ensuite illustrées à travers l'application de la démarche à deux territoires (Région de Guadix - Espagne et Est-Audois - France) et à deux filières de transformation de productions locales (amandes et céréales).

1. Reloc : « Construction participative de filières de transformation locale de céréales et fruits et légumes dans l'Est-Audois et le Sud-Gard, dans une perspective de développement durable » (2017-2020),

PARTENAIRES



Programme d'animation « Construction participative de filières de transformation locale de céréales et fruits et légumes dans l'Est-Audois et le Sud-Gard, dans une perspective de développement durable » (2017-2020), financé par :



Action de diffusion réalisée dans le cadre du PDR Occitanie 2014-2020 - Projet : « Vers des filières agri-alimentaires moins impactantes sur l'environnement : des pratiques agroécologiques aux systèmes alimentaires territorialisés » (FEADER 1.2. 2019)

